



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

vaccinations

Question au Gouvernement n° 3174

Texte de la question

POLITIQUE DE VACCINATION

M. le président. La parole est à M. Olivier Jardé, pour le groupe Nouveau Centre.

M. Olivier Jardé. Ma question s'adresse à Mme la secrétaire d'État chargée de la santé. J'y associe mes collègues Leteurtre et Vialatte.

Madame la secrétaire d'État, nous savons tous que la vaccination est l'un des grands acquis du XXe siècle en matière de santé publique.

M. Jean Mallot. Nora Berra est vaccinée, elle !

M. Olivier Jardé. Depuis 1974, et surtout à partir de 1990, les campagnes de vaccination ont été particulièrement élargies, entraînant une baisse importante de la mortalité, voire la disparition de certaines maladies. C'est dire le bien-fondé de ce taux élevé de vaccination en France.

En 1990, nous étions au-dessus de 70 %. Aujourd'hui, nous régressons, puisque nous sommes tombés bien en dessous. Il faut bien dire que certaines campagnes sur internet ont provoqué une désaffection massive. Ainsi, l'année dernière, on a dénombré environ 4 500 décès dus à l'absence de vaccination. Certes, me direz-vous, il s'agissait parfois de personnes âgées qui n'avaient pas été vaccinées contre la grippe. Mais il y a également ces 5 000 nouveaux cas de rougeole - oui, la rougeole réapparaît en France -, dont 30 % ont entraîné des hospitalisations, notamment chez des sujets particulièrement jeunes, d'une vingtaine d'années.

La semaine européenne de la vaccination aura lieu prochainement. Elle doit promouvoir de nouveaux vaccins, comme celui du cancer de l'utérus, mais également rappeler à la population européenne qu'il faut se faire vacciner, faire vacciner ses enfants et ne pas oublier les rappels afin de limiter la chaîne de la maladie.

Madame la secrétaire d'État, pourriez-vous faire part à la représentation nationale de vos intentions afin de développer l'information et d'assurer une véritable relance de la vaccination dans notre pays ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe NC.)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de la santé.

Mme Nora Berra, *secrétaire d'État chargée de la santé*. Vous avez raison, monsieur le député, la vaccination reste une arme majeure dans la lutte contre les maladies infectieuses. Mais nous avons à faire face à une double perception. Pour commencer, les Français ont un rapport complexe à la vaccination : ils en recherchent la protection, mais ils en craignent les effets collatéraux, supposés ou réels. Par ailleurs, si les progrès de la médecine ont permis de faire baisser le nombre des pandémies, cela a contribué, du coup, à éloigner les Français de la vaccination.

Tant et si bien que nous nous retrouvons aujourd'hui face des signaux plutôt préoccupants : ainsi en est-il, vous l'avez rappelé, de cette recrudescence des cas de rougeole, qui sont passés de quarante en 2007 à 5 000 en 2010.

M. Jean Mallot. C'est la médecine racontée aux enfants !

Mme Nora Berra, *secrétaire d'État*. Dans ce contexte, Xavier Bertrand et moi-même avons décidé de lancer des travaux visant à élaborer une véritable stratégie nationale afin d'améliorer la protection vaccinale de nos concitoyens. Deux objectifs doivent être poursuivis : restaurer la confiance dans les vaccins et, bien sûr, placer les professionnels de santé au cœur du dispositif de vaccination.

M. Jean Mallot. C'était la réponse à la question !

Mme Nora Berra, *secrétaire d'État*. Ce sera une mobilisation de proximité ; y participeront, bien entendu, les agences régionales de santé, qui seront les opérateurs de cette stratégie nationale. Entre le 26 avril et le 2 mai, la Semaine européenne de la vaccination sera précisément l'occasion de lancer cette campagne nationale afin de sensibiliser tous les acteurs de la vaccination, y compris nos concitoyens, autour d'un projet commun. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [M. Olivier Jardé](#)

Circonscription : Somme (2^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3174

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 avril 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 14 avril 2011